

Corporation des propriétaires
de

BARS
BRASSERIES
ET TAVERNES

du Québec

UTBQ
Union des tenanciers de bars du Québec

130, rue Principale, Châteauguay (QC) J6J 3H1
Tél. (450) 692-8443 Fax. (450) 692-7638

7373, rue Cordner, LaSalle (QC) H8N 2R5
Tél. (514) 937-0531 Fax. (514) 933-0936

Montréal, le 10 décembre 2020

L'honorable François Legault
Premier ministre du Québec
Conseil exécutif
Édifice Honoré-Mercier
835, boulevard René-Lévesque est
3^e étage
Québec (Québec) G1A 1B4

PAR TÉLÉCOPIEUR : 1 (418) 643-3924

Monsieur Pierre Fitzgibbon
Ministre de l'Économie et de l'Innovation
710, place D'Youville
6^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y4

PAR COURRIEL : ministre@economie.gouv.qc.ca

Objet : Le programme d'Aide aux Entreprises en Régions en Alerte Maximale

Monsieur le Premier ministre du Québec,
Monsieur le Ministre de l'Économie et de l'Innovation,

La Corporation des Propriétaires de Bars, Brasseries et Tavernes du Québec (ci-après la «CPBBTQ») et son président, monsieur Renaud Poulin ainsi que l'Union des Tenanciers de Bars du Québec (ci-après l'«UTBQ») et son président, monsieur Peter Sergakis se sont récemment adressés à deux reprises au Ministre de l'Économie et de l'Innovation à propos du programme d'Aide aux Entreprises en Régions en Alerte Maximale, soit les 23 et 25 novembre 2020, dont copie a aussi été transmise à l'attention du Premier ministre du Québec.

À ce titre, la CPBBTQ et l'UTBQ soulignent n'avoir toujours reçu aucune réponse à leurs deux missives, celles-ci étant restées lettre morte.

Or, nous avons entamé le troisième mois de fermeture dans les régions qui ont été les premières à passer en «zone rouge» en octobre 2020, laquelle touche entre-autre les restaurants, restos-bars et bars. Pourtant, et malgré l'annonce de la mise en place d'un nouveau programme d'aide financière au même moment, soit le programme d'Aide aux Entreprises en Régions en Alerte Maximale, nous déplorons que la majorité de nos membres n'ont toujours pas reçu ne serait-ce qu'un seul dollar de ce nouveau programme, et ce malgré le dépôt hâtif de leur demande respective.

À ce titre, nous devons vous souligner à nouveau que l'aide offerte par votre gouvernement aux entreprises actuellement confrontées à une nouvelle fermeture n'est non seulement pas suffisante, mais n'est pas non plus moduler de façon appropriée.

En effet, nos membres nous font part de difficultés excessives découlant du programme de l'AERAM : la documentation volumineuse à fournir, la lenteur excessive du traitement des demandes, exigence d'un cautionnement personnel du prêt, refus basé sur un bilan personnel démontrant un avoir net trop élevé, programme basé sur l'octroi d'un prêt plutôt qu'une aide financière à proprement parler, etc.

Il est urgent et essentiel que votre gouvernement tiennent des consultations avec les diverses associations représentants les commerces affectés par les fermetures en zone rouge, dont une avec la CPBBTQ et l'UTBQ. Il est indispensable que le programme de l'AERAM soit entièrement revu et redessiné. L'UTBQ et la CPBBTQ ont plusieurs suggestions à faire, dont notamment que le programme soit plutôt basé sur un pourcentage des ventes à pareille date l'an dernier et que l'aide soit versée à titre de « subvention » plutôt que sous la forme de « prêt ». Dans le contexte actuel, il nous semble qu'il est de loin préférable d'apporter, rapidement, toute l'aide possible aux PME québécoises plutôt que de les assommer par la lourdeur et lenteur des exigences des programmes mis en place.

En effet, les entreprises tombent en faillite les unes après les autres. Il est impératif que des actions immédiates soient prises pour faire cesser l'hémorragie. Pourtant, les fermetures qui perdurent depuis octobre 2020 découlent de la décision unilatérale prise par le gouvernement lui-même. Ainsi, il nous semble que la moindre des choses, dans ce contexte, est qu'il apporte l'aide financière nécessaire aux entreprises touchées dans les meilleurs délais. Le programme d'aide actuellement disponible n'est d'aucun secours; il est impératif que des changements majeurs soient apportés sans tarder!

Par ailleurs, nous réitérons que CPBBTQ et de l'UTBQ souhaitent ardemment que les restaurants, restos-bars et les bars soient autorisés à reprendre leurs activités le plus rapidement possible. Dans cette optique, la CPBBTQ et l'UTBQ suggèrent que des discussions sérieuses quant à l'élaboration d'un plan de réouverture du secteur d'activités soient entreprises dès maintenant avec les différents acteurs concernés, plan qui devra forcément être accompagné d'importantes mesures d'aide financière additionnelles.

Considérant ce qui précède, nous comptons sur une réponse favorable de votre part dans les meilleurs délais possibles.

Dans l'intervalle, nous vous prions de recevoir, monsieur le Premier ministre du Québec et monsieur le Ministre de l'Économie et de l'Innovation, l'expression de notre plus haute considération.

**CORPORATION DES PROPRIÉTAIRES
DE BARS, BRASSERIES ET TAVERNES
DU QUÉBEC**



Renaud Poulin, président

**UNION DES TENANCIERS DE
BARS DU QUÉBEC**



Peter Sergakis, président